

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

La ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du troisième concours de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET),
- Vu l'arrêté du 14 novembre 2024 nommant les présidents des jurys des troisième concours du CAPET ouverts au titre de la session 2025,
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du troisième concours du CAPET section économie et gestion, option informatique et systèmes d'information, est constitué comme suit pour la session 2025 :

Présidente

Mme Christine GAUBERT-MACON
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Secrétaires généraux

M. Hervé Yves LE GUERN
Professeur agrégé

Académie de PARIS

M. Olivier MONDET
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de CRETEIL

Membres du jury

M. David BALNY
Professeur agrégé

Académie d' ORLEANS-TOURS

Mme Stella GOUVENAUX
Professeure agrégée

Académie d' AMIENS

Mme Marina LUCAS-TAILLIEU
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de NANTES

Mme Marie-Frédérique MARTIN
Professeure certifiée

Académie de VERSAILLES

Mme Valérie MARTINEZ
Professeure agrégée

Académie de NICE

Mme Pascale REGUILLON
Professeure agrégée

Académie de POITIERS

M. Bruno RIBEYROLLES
Professeur certifié

Académie de NANTES

Mme Maelle TAURAND
Professeure agrégée

Académie de NANTES

M. Jean-François VERT
Professeur certifié

Académie de PARIS

Personnels administratifs choisis en raison de leur expérience en matière de gestion des ressources humaines

M. Fawzi BEOUCHE
Attaché principal d'administration de l'Etat

Académie de NANTES

M. Rémy THEOPHANE ATIENZA
Attaché d'administration de l'Etat

Académie de NANTES

M. François TIBERI
Attaché d'administration de l'Etat

Académie de NANTES

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 30 janvier 2025

Pour la ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU

